

« L'Artisanat de demain » se construit aujourd'hui

Jean Rottner, Président de la Région Grand Est et **Bernard Stalter**, Président de la Chambre de Métiers d'Alsace et du Grand Est, Président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, ont présenté, ce vendredi 8 décembre, l'**Appel à Manifestation d'Intérêt « Artisanat de demain »** lors de leur visite au sein de l'entreprise de menuiserie Agence Tout Bois, à Wisches, en présence d'**Alain Ferry**, Maire de Wisches-Hersbach.

MODERNISER LES ENTREPRISES ARTISANALES

Avec plus de 92 000 entreprises employant 300 000 personnes dans le Grand Est, l'artisanat incarne l'économie de proximité, joue un rôle social important et est présent dans les communes urbaines comme rurales en générant une réelle valeur ajoutée en Grand Est. Forte de ce constat, la Région Grand Est s'engage à soutenir ce secteur clé de l'économie régionale en mobilisant 5 millions d'euros.

Avec son « **pacte Artisanat Grand Est** », la Région Grand Est accompagne la compétitivité des entreprises artisanales afin de renforcer le dynamisme du tissu artisanal et à contribuer au maintien de nombreux savoir-faire territoriaux ainsi qu'à la spécialisation économique des territoires.

Ce Pacte s'articule autour de plusieurs volets :

- un dispositif dédié avec « l'AMI Artisanat de demain » qui vise à soutenir la modernisation des entreprises artisanales et l'intégration de nouvelles techniques et/ou méthodes de production,
- le déploiement des outils numériques pour les TPE,
- une convention cadre pluriannuelle entre la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat du Grand Est et la Région autour de programmes co-construits,
- un accompagnement plus qualitatif des opérations de création-reprise, via le déploiement dès 2018 des dispositifs « Be Est Entreprendre ».

Dispositif phare du SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation), l'AMI « Artisanat de demain » vise à aider les entreprises artisanales à moderniser leurs outils de production en les inscrivant dans une démarche globale d'amélioration de leur performance. Cet Appel à Manifestation d'Intérêt incite notamment les entreprises à intégrer de nouvelles technologies et modes de production, en vue d'améliorer leur compétitivité (par exemple : digitalisation, dématérialisation, automatisation, équipement numérique, impression 3D, etc.).

Qu'il s'agisse de grandes, moyennes ou petites entreprises, chacune d'entre elles peut bénéficier d'une aide régionale, qui consiste en une subvention à l'**investissement** d'un maximum de 30% plafonnée à 50 000 €, et en une subvention au **conseil** d'un maximum de 50 % plafonnée à 15 000 €, pour les études de faisabilité liées à la démarche de modernisation.

L'AMI « Artisanat de demain » permet également de détecter les entreprises artisanales tournées vers l'intégration de nouvelles technologies dans leur processus de production. Elles peuvent ainsi bénéficier du plan régional « Entreprise 4.0. » qui propose un soutien en termes d'ingénierie (diagnostic et recommandations).

L'ENTREPRISE ARTISANALE AGENCE TOUT BOIS

Créé en 2010 par Rémy Munsch et sa compagne, l'atelier Agence Tout Bois conçoit, fabrique et pose du mobilier sur mesure, tant pour les particuliers, représentant 90% de sa clientèle, que pour les professionnels. Menuiserie artisanale traditionnelle, elle n'en est pas moins compétitive puisque la petite entreprise investit régulièrement afin d'améliorer sa production, proposer de nouvelles gammes de produits et répondre à la demande de ses clients.

En 2015, l'entreprise a investi dans l'acquisition d'une machine à graver laser, en vue d'améliorer ses performances, lui permettant ainsi de créer une nouvelle offre de panneaux signalétiques à destination de sa clientèle professionnelle. Accompagnés par la Chambre de Métiers d'Alsace lors de sa création, les gérants ont pu bénéficier de subventions régionales afin de développer leur activité. Avec le souhait d'avancer avec son temps et de gagner en productivité, l'Agence Tout Bois a répondu à l'AMI « Artisanat de demain » pour la subvention d'un matériel professionnel. L'achat d'un centre d'usinage à commande numérique, combinée à la graveuse laser, permettra à l'entreprise de gagner en modernité et en qualité, mais surtout lui confèrera une place de choix dans le paysage économique régional, puisqu'elle sera la seule entreprise artisanale du territoire à proposer des enseignes en bois à destination d'hôtels, restaurants, etc.

CONTACTS PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr

Anne Bieber

06 14 25 59 85

abieber@cm-alsace.fr